

## Politique | Alain Anziani : « Cette cérémonie des vœux se déroule drapeaux en berne »



**Cette soirée aurait dû se passer dans un contexte de fête et d'enthousiasme. Ce mercredi 7 janvier à la mairie de Mérignac, la présentation des vœux du maire Alain Anziani n'aura jamais été si grave. La nouvelle de l'attentat perpétré contre la rédaction du Charlie Hebdo, à Paris plus tôt dans la journée, a plongé la mairie dans une ambiance douloureuse et solennelle. « La France vient de subir l'un de ses drames les plus importants des quarante dernières années. La presse a été détruite, la liberté a été frappée. » Une minute de silence a été observée en hommage aux 12 morts tombés sous les coups de feu. Puis, comme à l'accoutumé, Alain Anziani a présenté dans sa grande globalité les projets et des orientations de la ville pour l'année à venir.**

Avant d'entrer dans le cœur des actions et décisions futures de l'ensemble des élus de Mérignac, l'actuel maire a tenu à faire applaudir son prédécesseur (malheureusement absent pour l'occasion) Michel Sainte-Marie, qui « en 40 ans de mandat a considérablement contribué à faire de la ville ce qu'elle est aujourd'hui ». Majoritairement renouvelée depuis les dernières élections municipales, l'équipe qui entoure le maire est confrontée à de nouvelles contraintes, de nouveaux enjeux.

**« La ville travaille dans un environnement complètement bouleversé »** La dette de la France aspire une très forte partie de l'argent public, ce qui rend le budget alloué aux villes plus mince, et nécessite donc une parfaite maîtrise et des choix rigoureux. C'est dans cette philosophie que s'inscrit Alain Anziani, qui rappelle l'importance du « dépenser mieux » pour maintenir les chiffres de l'investissement à niveau (85 millions d'euros dans les six prochaines années), et par conséquent les promesses concernant les services, l'emploi et le renoncement à des impôts supplémentaires en 2015.

Autre mot d'ordre : une mobilité dynamique ! En effet, la renommée de Mérignac dans le secteur de l'aéronautique n'est plus à faire. Des avions d'affaires et militaires de Dassault, en passant par l'électronique de Thalès... Cette filière représente 220 millions d'euros d'investissements et pas moins de 2300 emplois. Une vraie force pour Mérignac, qui ne se cantonne pas à l'aérien, et le maire PS l'a rappelé avec insistance : « *Nous avons l'obligation*

de structurer et densifier l'action publique dans ce secteur. C'est pour cela que je travaille avec le président de Bordeaux Métropole sur la création d'une première Opération d'Intérêt Métropolitain. » Les aboutissants de cette initiative consisteraient à être plus offensif en terme d'attractivité, plus compétitif en améliorant l'offre de foncier disponible, en accompagnant mieux les opérateurs privés, et en organisant mieux les actions des pouvoirs publics. Cette opération devrait permettre à l'agglomération bordelaise de valoriser le pôle industriel qui entoure la plateforme aéroportuaire, de lui donner plus de visibilité et de renforcer sa compétitivité vis-à-vis des autres agglomérations européennes.

Parmi les premières solutions en marche, nous retiendrons le développement des transports en commun propre. Le prolongement de la ligne de tramway jusqu'aux portes du Haillan dès le 25 janvier en est la meilleure illustration. Avec ces cinq nouvelles stations, toutes situées à proximité des équipements majeurs de Mérignac : le Pin Galant, le stade nautique, l'Hôtel de Ville, la Maison des Associations, le stade Brettes... Plus de 11 000 habitants seront désormais desservis courant 2019. Après une parenthèse sur le bon fonctionnement de l'aéroport, qui doit sa bonne santé à l'explosion du low-cost, Alain Anziani a rappelé l'important de développer, avec le même effort, les aménagements pour les piétons et cyclistes. Mais cela ne pourra se faire qu'à la condition de réviser le flux de véhicules de l'agglomération.

**« La métropole sera ce que nous voulons en faire »** Autre point d'orgue du discours du maire mérignacais : la problématique du logement. Des chiffres accablants fournis par la fondation Abbé Pierre révèlent que la France souffre d'un manque de 500 000 logements, 50 000 concernant les 28 communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux. *« L'environnement urbain est devenu une préoccupation de nos citoyens. Nous devons construire ensemble une ville que nous voulons, et cela passe par un urbanisme concerté. »* Le maire PS s'est attardé quelques instants sur la révision prochaine (courant 2016) du Plan Local d'Urbanisme, qui aujourd'hui autorise des constructions sans prendre en compte l'identité des quartiers concernés. Une enquête publique aura lieu en amont, dans les mois à venir et devrait à la question qu'est la construction (en nombre suffisant) des logements sociaux. Et même si le projet des « 50 000 » de la CUB y répond en partie, d'autres chantiers sont nécessaires. Il faut terminer la ZAC du centre-ville et achever la construction de l'îlot 2 d'ici 2016 notamment. *« Nous commencerons alors à avoir un centre-ville à la hauteur d'une ville de 70 000 habitants »*, nous dit Alain Anziani.

Les derniers instants du discours auront été consacrés à une inquiétude que partage une partie des riverains : la disparition après 50 années d'existence de la CUB ce 1er janvier, au profit de Bordeaux Métropole : les communes vont-elles continuer à exister ? L'organisation urbaine va-t-elle changer ? Sur ce point, Alain Anziani veut rassurer et explique ce changement. *« J'ai hérité de la responsabilité de mettre en place la Métropole bordelaise, vaste chantier, mais amplement justifié, puisqu'il permettra d'offrir plus de services aux habitants, en prenant en compte une baisse des fonds publics. »* Là encore, il s'agit de faire des économies.

La métropolisation comprend trois chantiers : elle hérite tout d'abord d'un petit nombre de responsabilités des communes (propreté, tourisme, réseaux de chaleur). Elle assure également le fonctionnement d'équipements d'intérêt métropolitain. *« Parmi ceux-ci, nous pouvons citer le parc des expositions, la grande salle de spectacle ou le grand stade. »*

Cette réforme, qui semble effrayer certains élus et une partie de la population, ne pourra être considérée comme efficace qu'à deux conditions, selon le maire de Mérignac : que les communes confient à la métropole ce qu'elle fera mieux que les communes elles-mêmes, et que ces dernières continuent d'insister sur le travail de priorité et d'écoute auprès des usagers. Bref, que le niveau de prise de décision soit adapté à la bonne échelle. *« Nos populations, un sondage vient encore de le confirmer, ont une grande confiance dans leurs communes. Ce lien, rare aujourd'hui en politique, doit être renforcé. En particulier à Mérignac. Ayons confiance dans notre ville, ayons pour elle de l'ambition. »* Une chose est sûre : 2015 sera l'année des bouleversements.



Jules Haverlan

Crédit Photo : Ville de Mérignac  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 08/01/2015  
[Url de cet article](#)